

Les écosystèmes coralliens : La Palme IFRECOR

Dossier de la rédaction de H2o
April 2024

Mardi 9 avril à l'Assemblée nationale, s'est tenue en présence de Marie Guévenoux, ministre déléguée chargée de la mer, la cérémonie de remise de la Palme IFRECOR 2024 organisée en partenariat avec l'association Les Eco Maires, 1er réseau national d'élus engagés pour l'environnement et le développement durable, dans le cadre des Trophées Actions des Eco Maires. La Palme IFRECOR récompense des élus engagés de l'outre-mer français pour préserver et gérer durablement les écosystèmes coralliens. Elle met en lumière les initiatives, actions et politiques mises en place grâce aux élus, associations, entre autres acteurs des outre-mer français pour préserver et gérer durablement les récifs coralliens, mangroves, et herbiers marins de leurs territoires.

La Palme récifs coralliens a été attribuée au Parc naturel de la mer de corail en Nouvelle-Calédonie pour son projet d'extension des zones de haute protection au sein du parc. La Palme Mangroves a été attribuée à l'association SOS Mangroves en Nouvelle-Calédonie pour son projet de restauration de la mangrove de l'embouchure de la rivière la Coulée. La Palme Herbiers a été attribuée à la Réserve naturelle nationale de Saint-Martin pour son projet de réduction des pressions anthropiques subies par les écosystèmes côtiers. Deux Coups de Cœur du jury ont été décernés à l'association Te Miti e Te Fenua de Polynésie Française pour son projet Kiff Ton Reef et à l'association Deep Blue Exploration de Mayotte pour son projet Corcoma.

Avec ses outre-mer, la France abrite plus de 10 % des récifs coralliens de la planète dans les trois océans.

IFRECOR